



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

ACTION PUBLIQUE 2022 : DÉCRYPTAGE

Quel service public voulons-nous ? Avec quels moyens ?



Le Premier ministre, par le programme « Action publique 2022 », vise à « repenser le modèle » du service public. S'agissant des agents, le Premier ministre a ouvert un chantier intitulé « Vers un nouveau contrat social avec les agents publics » organisé en quatre axes : Dialogue social + Rémunération individualisée + Accompagnement renforcé en matière de parcours professionnels + Élargissement du recours aux contractuels.

La concertation avec les organisations syndicales doit durer jusqu'à 2019. Le décryptage et les premières revendications de la CFDT sont ici sur deux pages.

[Plus d'informations](#)

Agents contractuels : les revendications de la CFDT



Un des axes de concertation visant à élaborer un « nouveau contrat social avec les agents publics » porte sur « l'élargissement du recours aux contractuels ».

Le recours aux contractuels existe déjà et représente un agent sur cinq (1 280 000 de contractuels soit 21% du personnel fonction publique). Pour la CFDT, c'est leur situation qui doit être améliorée. La CFDT fait le point sur ses revendications en matière d'emploi contractuel.

[Plus d'informations](#)

Le pouvoir d'achat en berne !



Le gouvernement l'a promis, Action Publique 2022 n'empêchera pas la tenue d'une concertation sur les rémunérations. Celle-ci a été obtenue pour juin par la CFDT et 7 autres organisations syndicales, après une interpellation commune du ministre de l'Action publique (seul FO n'a pas cosigné cette demande).

Seul le « protocole PPCR » soutenu par la CFDT permet un maintien relatif du pouvoir d'achat malgré le report d'un an. La promesse d'augmenter le pouvoir d'achat, faite par courrier aux agents publics par le candidat Macron, ne sera pas tenue.

[Plus d'informations](#)

Frais de déplacement : les discussions ont commencé



Mardi 30 janvier se sont ouvertes, après des demandes répétées de la CFDT Fonctions publiques, les discussions sur les « frais de missions » des agents publics. Le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique O. Dussopt s'y était engagé le 19 décembre 2017 lors du CCFP (Conseil Commun de la Fonction Publique). Revendications de la CFDT, réponses de l'administration, état des lieux des remboursements, perspectives, les discussions ont passé la réunion n°3 le 4 avril dernier.

[Plus d'informations](#)

Dialogue social



Dans le cadre du « nouveau contrat social avec les agents publics », lundi 9 avril, le secrétaire d'État Olivier Dussopt a ouvert le premier chantier de la concertation sur la réforme de la fonction publique, consacré à l'évolution des instances de dialogue social.

Bilan : un calendrier affiné et un gouvernement fidèle à ses intentions : fusion CT – CHSCT pour commencer, évolution des CAP (organisation, rôle, attributions), moyens syndicaux et conditions d'efficacité du dialogue social.

[Plus d'informations](#)